

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* publie la dépêche que M. le ministre des affaires étrangères a adressée, par ordre de l'Empereur, à M. le comte de Sartiges, ambassadeur de France à Rome, sous la date du 12 septembre.

L'importance de cette dépêche n'a pas besoin d'être signalée. Ecrite trois jours avant la signature de la convention du 15 septembre, elle en est le commentaire le plus autorisé.

Voici le texte de la dépêche :

Paris, le 12 septembre 1864.

Monsieur le comte, la position que nous occupons à Rome est, depuis longtemps déjà, le sujet des plus sérieuses préoccupations du gouvernement de l'Empereur. Les circonstances nous ont paru favorables pour examiner de nouveau l'état réel des choses, et nous croyons utile de communiquer au saint-siège le résultat de nos réflexions.

Je n'ai pas besoin de rappeler les considérations qui ont conduit à Rome le drapeau de la France et qui ont déterminé à l'y maintenir jusqu'ici. Nous étions résolus à ne point abandonner ce poste d'honneur tant que le but de l'occupation ne serait pas atteint. Cependant nous n'avons jamais pensé que cette situation dût être permanente; toujours nous l'avons considérée comme anormale et temporaire. C'est dans ces termes que le premier plénipotentiaire de l'Empereur au congrès de Paris la caractérisait il y a huit ans. Il ajoutait, conformément aux ordres de Sa Majesté, que nous

appelions de tous nos vœux le moment où nous pourrions retirer nos troupes de Rome sans compromettre la tranquillité intérieure du pays et l'autorité du gouvernement pontifical. En toute occasion nous avons renouvelé les mêmes déclarations.

Au commencement de 1859, le saint-père avait fait de son côté la proposition de fixer à la fin de cette année l'évacuation du territoire gardé par nos troupes. La guerre qui éclata alors en Italie ayant décidé l'Empereur à renoncer à leur rappel, la même pensée fut reprise aussitôt que les événements parurent autoriser l'espoir que le gouvernement pontifical serait en mesure de pourvoir à sa sûreté avec ses propres forces. De là l'entente établie en 1860, et en vertu de laquelle le départ des troupes françaises devait être effectué au mois d'août. Les agitations qui survinrent à la même époque empêchèrent encore une fois l'exécution d'une mesure que le saint-siège désirait comme nous. Mais le gouvernement de l'Empereur n'en a pas moins continué de voir dans la présence de nos troupes à Rome un fait exceptionnel et passager, auquel, dans un intérêt mutuel, nous devons mettre un terme dès que la sûreté et l'indépendance du saint-siège seraient à l'abri de nouveaux périls.

Combien de raison, en effet, n'avons-nous pas de souhaiter que l'occupation ne se prolonge pas indéfiniment? Elle constitue un acte d'intervention contraire à l'un des principes fondamentaux de notre droit public et d'autant plus difficile à justifier pour nous, que notre but, en prêtant au Piémont l'appui de nos armes, a été d'affranchir l'Italie de l'intervention étrangère.

Cette situation a, en outre, pour conséquence de placer face à face, sur le même terrain, deux souverainetés distinctes et d'être ainsi fréquemment une cause de difficultés graves. La nature des choses est plus forte ici que le bon vouloir des hommes.

De nombreuses mutations ont eu lieu dans le commandement supérieur de l'armée française, et les mêmes dissentiments, les mêmes conflits de juridiction se sont reproduits, à toutes les époques, entre nos généraux en chef, dont le premier devoir est évidemment de veiller à la sécurité de leur armée, et les représentants de l'autorité pontificale, jaloux de maintenir dans les actes d'administration intérieure l'indépendance du souverain territorial.

A ces inconvénients inévitables que les agents français les plus sincèrement dévoués au saint-siège ne sont pas parvenus à écarter, viennent se joindre ceux qui résultent fatalement de la différence des points de vue politiques. Les deux gouvernements n'obéissent pas aux mêmes inspirations et ne procèdent pas avec les mêmes principes.

Notre conscience nous oblige trop souvent à donner des conseils que trop souvent aussi celle de la cour de Rome croit devoir décliner. Si notre insistance prenait un caractère trop marqué, nous semblerions abuser de la force de notre position, et, dans ce cas, le gouvernement pontifical perdrait devant l'opinion publique le mérite des résolutions les plus sages. D'autre part, en assistant à des actes en désaccord avec notre état social et avec les maximes de notre législation, nous échappons difficilement à la responsabilité d'une politique

que nous ne saurions approuver. Le saint-siège, en raison de sa nature propre, a ses codes et son droit particuliers, qui, dans bien des occasions, se trouvent malheureusement en opposition avec les idées de ce temps. Éloignés de Rome, nous regretterions certainement encore de le voir en faire l'application rigoureuse, et, guidés par un dévouement filial, nous ne croirions pas sans doute pouvoir garder le silence quand des faits semblables viendraient donner des prétextes aux accusations de ses adversaires; mais notre présence à Rome, qui nous crée à cet égard des obligations plus impérieuses, rend aussi, dans ces circonstances, les rapports des deux gouvernements plus délicats et met davantage en cause leurs susceptibilités réciproques.

Si manifestes que soient ces inconvénients, nous avons tenu à ne pas nous laisser détourner de la mission que nous avons acceptée. Le saint-père n'avait pas d'armée pour protéger son autorité à l'intérieur contre les projets du parti révolutionnaire, et, d'un autre côté, les dispositions les plus inquiétantes régnaient dans la Péninsule au sujet de la possession de Rome, que le gouvernement italien lui-même par la bouche des ministres dans le Parlement, aussi bien que par les communications diplomatiques, réclamait comme la capitale de l'Italie. Tant que ces vues occupaient la pensée du cabinet de Turin, nous devions craindre que, si nos troupes étaient rappelées, le territoire du saint-siège ne fût exposé à des attaques que le gouvernement pontifical n'aurait pas été en mesure de repousser. Nous avons voulu lui conserver notre appui armé jusqu'à ce que le danger de ces entraînements

FEUILLETON.

2

L'ILE DES CYGNES.

(Suite.)

II.

Hermann réunissait en lui toutes les conditions qui semblent devoir assurer le bonheur en ce monde, à l'exception d'une seule. Il avait vingt-deux ans à peine, il était héritier d'une grande fortune, il ne manquait point d'esprit, et on le regardait généralement comme un fort joli garçon. Par malheur, sa constitution était très-délicate, il ressentait parfois de vagues souffrances dans tous les membres, à diverses reprises il lui avait paru que son cœur faisait effort comme pour lui échapper. Cette disposition malade influait sans doute sur son esprit, car il était presque toujours grave, mélancolique, et ne prenait aucun plaisir aux choses qui réjouissent d'ordinaire l'âme des jeunes gens. Les voyages seuls parvenaient à le distraire : aussi voyageait-il beaucoup. Depuis près de deux ans, le Mecklebourg-Schwerin l'avait à peine entrevu, et c'était la première fois qu'il se reposait de ses pérégrinations à l'ombre de

la belle villa de Müritz, où s'étaient écoulés les plus doux moments de sa jeunesse, où reposaient, tristes et recueillis, les souvenirs les plus douloureux de son cœur. En effet, c'était là qu'il avait pleuré son père, riche armateur de Rostock, qui avait péri dans un voyage de long cours; c'était là aussi qu'il avait perdu sa mère, dont il était la vivante image, et qui semblait lui avoir légué, à titre d'héritage du sang, les symptômes morbides qui avaient été pour elle le présage d'une fin imminente. Hermann ignorait la véritable cause de la mort de sa mère. Les seuls proches parents qui lui restassent, un oncle et une tante septuagénaires, la lui avaient toujours cachée. Ils craignaient de frapper son imagination dans l'état de langueur où il se trouvait et de lui voir naître la pensée qu'il était atteint du même mal et soumis à la même destinée. Longtemps ils avaient eux-mêmes redouté ce malheur. Une consultation des premiers médecins des deux duchés était venue tout récemment calmer leurs inquiétudes. Il est vrai que la science n'avait osé être sincère; elle avait respecté les dernières illusions et le dernier amour des deux vieillards, qui adoraient Hermann et qui eussent reçu un coup mortel en entendant prononcer sa condamnation.

La propriété qu'il habitait en compagnie de ses vieux parents était située sur les bords du lac, tout près de celle du docteur Savarus. Elle était également belle et vaste; elle mirait sa blanche maison ornée de statues dans l'eau claire et verdoyante que le soleil couchant commençait à empourprer. Hermann détacha une barque de la rive et se dirigea vers l'île des Cygnes. Il allait au rendez-vous que lui avait donné sa cousine. Une émotion naturelle en pareille circonstance lui faisait battre le cœur. La voix de la jeunesse lui chantait une douce et vague mélodie d'amour que ses rames accompagnaient en cadence. Chose étrange, cependant, il pensait à peine à Aurelia. Si séduisante que fût la jeune femme, ce n'est pas elle qu'entrevoit son imagination. Une forme divine, mais insaisissable, flottait devant lui dans l'atmosphère embrasée. Il arriva bientôt à l'île, pénétra dans un bassin intérieur et débarqua au milieu des roseaux qui palissèrent la rive. La touchante et bizarre apparition s'était évaporée, le souvenir de sa cousine lui revenait à l'esprit, mais sans le troubler. Il s'assit tranquillement sur l'herbe et se prit à contempler les magnificences du soleil couchant à travers la dentelle de feuillage des arbres qui l'entouraient. Un léger bruit se fit

tout-à-coup entendre, c'était comme le frôlement d'une robe sur un tapis de verdure. Hermann crut qu'Aurelia arrivait; il se leva, regarda de tous côtés, et aperçut sur le bord de l'eau, au fond du bassin, une jeune fille vêtue de blanc comme un lis, svelte comme un roseau, gracieuse comme une colombe, pâle et mélancolique comme un rayon de lune. Il lui sembla qu'elle projetait une lumière autour d'elle, et il fut pris de stupeur en remarquant qu'elle était pour ainsi dire la réalisation du vague fantôme entrevu par lui quelques minutes auparavant. Deux cygnes, hôtes assidus de l'île depuis des années, la suivaient majestueusement en rasant la rive. Elle leur jetait les miettes d'un gâteau. Lorsqu'elle eut tout distribué, elle entra dans une petite barque blanche cachée sous les branches pendantes d'un saule, la détacha de l'arbre où elle était amarée, puis s'adressant aux deux oiseaux qui l'observaient en silence, le col légèrement incliné vers elle comme pour la retenir :

— Au revoir, mes beaux amis, leur dit-elle, au revoir.

L'accent de sa voix vibra si harmonieusement, qu'Hermann en ressentit un frisson de plaisir au cœur. Immobile, respirant à peine, pénétré d'une in-

irréfléchis nous parut écarté.

Nous sommes frappés aujourd'hui, monsieur le comte, des heureux changements qui se manifestent sous ce rapport dans la situation générale de la Péninsule. Le gouvernement italien s'efforce, depuis deux ans, de faire disparaître les derniers débris de ces associations redoutables qui, à la faveur des circonstances, s'étaient formées en dehors de son action, et dont les projets étaient principalement dirigés contre Rome. Après les avoir combattues ouvertement, il est parvenu à les dissoudre, et, chaque fois qu'elles ont essayé de se reconstituer, il a facilement déjoué leurs complots.

Ce gouvernement ne s'est pas borné à empêcher qu'aucune force irrégulière ne pût s'organiser sur son territoire pour attaquer les provinces placées sous la souveraineté pontificale, il a donné à sa politique envers le saint-siège une attitude plus en harmonie avec ses devoirs internationaux.

Il a cessé de mettre en avant dans les Chambres le programme absolu qui proclamait Rome capitale de l'Italie, et de nous adresser à ce sujet des déclarations péremptoires auparavant si fréquentes. D'autres idées se sont fait place dans les meilleurs esprits et tendent de plus en plus à prévaloir. Renonçant à poursuivre par la force la réalisation d'un projet auquel nous étions résolus de nous opposer, et ne pouvant, d'autre part, maintenir à Turin le siège d'une autorité dont la présence est nécessaire sur un point plus central du nouvel Etat, le cabinet de Turin aurait lui-même l'intention de transporter sa capitale dans une autre ville.

A nos yeux, monsieur le comte, cette éventualité est d'une importance majeure pour le saint-siège comme pour le gouvernement de l'Empereur; car, en se réalisant, elle constituerait une situation nouvelle qui n'offrirait plus les mêmes dangers. Après avoir obtenu de l'Italie les garanties que nous croirions devoir stipuler en faveur du saint-siège contre les attaques extérieures, il ne nous resterait plus qu'à aider le gouvernement pontifical à former une armée assez bien organisée et assez nombreuse pour faire respecter son autorité à l'intérieur. Il nous trouverait disposés à, en secondant le recrutement de tout notre pouvoir. Ses ressources actuelles, nous le savons, ne lui permettraient pas de subvenir à l'entretien d'un effectif considérable; mais des arrangements à prendre déchargeraient le saint-siège d'une partie de la dette dont il a cru de sa dignité de continuer jusqu'ici à servir les intérêts. Rentré ainsi en possession de sommes importantes, défendu au-dedans par une armée dévouée, protégé au-dehors par les engagements que nous aurions demandés à l'Italie, le gouvernement pontifical se retrouverait placé dans des conditions qui, en assurant son indépendance et sa sécurité, nous

permettraient d'assigner un terme à la présence de nos troupes dans les Etats-Romains. Ainsi se vérifieraient ces paroles adressées par l'Empereur au roi d'Italie dans une lettre du 12 juillet 1861: « Je laisserai mes troupes à Rome tant que Votre Majesté ne sera pas réconciliée avec le pape, ou que le saïnt-père sera menacé de voir les Etats qui lui restent envahis par une force régulière ou irrégulière. »

Telles sont, monsieur le comte, les observations que nous suggère un examen attentif et consciencieux des circonstances actuelles, et dont le gouvernement de l'Empereur croit opportun de faire part à la cour de Rome. Le saint-siège appelle certainement comme nous de ses vœux les plus sincères le moment où la protection de nos armes ne serait plus nécessaire à sa sûreté, et où il pourrait, sans péril pour les grands intérêts qu'il représente, rentrer dans la situation normale d'un gouvernement indépendant. Nous avons donc la confiance qu'il rendra pleine justice aux sentiments qui nous guident, et c'est dans cette persuasion que je vous autorise à appeler l'attention du cardinal Antonelli sur les considérations que je viens de vous exposer.

Vous pouvez donner à Son Eminence lecture de cette dépêche.

Agréez, etc.

DROUYN DE LUYDS.

Certains journaux italiens ont prétendu que le nouveau cabinet de Turin avait ouvert des négociations avec le gouvernement français pour obtenir des modifications à la convention du 15 septembre et spécialement pour faire décider que la translation de la capitale à Florence n'aurait lieu qu'après le départ de l'armée française de Rome.

Le *Constitutionnel* dément cette nouvelle en faisant ressortir l'in vraisemblance, fondée sur ce que la translation immédiate de la capitale à Florence, a été la cause déterminante du traité.

Nos propres informations nous permettent d'affirmer également que ces allégations de la presse italienne à cet égard n'ont aucun fondement. (La France).

Les lettres de Rome du 1^{er} octobre annoncent qu'une dizaine d'individus, arrêtés le 20, ont été remis en liberté et que la tranquillité est rétablie.

Toutefois, le pape a ordonné des prières publiques et des processions quotidiennes pour l'octave du Rosaire, vu la gravité des circonstances.

On sait que le baron de Budberg s'est rendu à Darmstadt, où il devait rejoindre l'empereur et l'impératrice de Russie qui se rendent à Nice.

D'autre part, M. le comte de Goltz est parti

en même temps pour Bade, où se trouvent le roi et la reine de Prusse.

On rattache naturellement, dans les circonstances actuelles, ce double départ aux rapports politiques de la Prusse et de la Russie avec la France.

Nous avons dit que les exigences de la Prusse à l'égard du Danemark rendaient très-laborieuses les négociations relatives à la conclusion d'un traité de paix.

On craint que le gouvernement prussien ne cherche, par divers prétextes, à se maintenir dans le Jutland. Il est évident que, si une pareille éventualité venait à se produire, elle compliquerait de nouveau les difficultés de la question danoise.

Nos correspondances de Londres nous indiquent que l'on s'en préoccupe en Angleterre, et que le gouvernement anglais en ferait probablement un cas d'intervention.

On écrit de Vienne que, le gouvernement danois refusant d'admettre les duchés au partage de l'actif de la monarchie, la conférence a commencé ses délibérations sur la fixation d'une somme à payer par le Danemark pour liquider les demandes des duchés.

La *Nouvelle Presse libre* annonce que, dans la conférence de samedi, les plénipotentiaires des puissances allemandes ont déclaré exécutable le projet tendant à faire décider, par un arbitre, la question de liquidation, en manifestant l'intention de poser aux Danois un ultimatum pour qu'ils aient à se prononcer dans cette affaire.

Les plénipotentiaires du Danemark ont donné connaissance de ce fait à leur gouvernement, dont on attend la réponse. Aussitôt que cette réponse sera arrivée, la conférence se réunira.

Les correspondances du Mexique signalent quelques engagements nouveaux avec les bandes juaristes de Sandoval et de La Cadena, les plus audacieux et les plus entreprenants des chefs de guérillas.

La Cadena a atteint une première fois, entre Guanarco et Tlatenango, voyant sa bande dispersée et son camp détruit par une compagnie du 99^e, qui, quelques jours après, sous les ordres du capitaine Pierre, se portait avec rapidité sur un rancho que l'on savait occupé par Sandoval et ses cavaliers. Energiquement attaqué, il prenait la fuite, et laissait sur le terrain ses morts et ses blessés.

Cela se passait le 25 et le 29 juillet. Le 4 août, la Cadena reparait à Juchipile. Le capitaine Pierre se jette à sa rencontre en traversant une rivière où ses hommes avaient de l'eau jusqu'aux épaules, surprend la troupe de ce chef juariste et la met en déroute en lui tuant ou blessant vingt-cinq hommes. Le len-

demain, nos soldats atteignent encore son arrière garde au moment où La Cadena cherchait à se jeter dans la Sierra.

Un escadron du 1^{er} chasseurs d'Afrique a eu aussi un engagement assez vif avec 200 cavaliers près d'Aqua-Nueva.

Le général de Castagny a atteint Monterey après une marche où les difficultés se renouvelaient à chaque pas.

Le 3^e zouaves, en se portant sur Huejutla, où l'ennemi avait réuni des défenses sérieuses, fut pendant sa marche assailli tout-à-coup par un feu très-vif, au moment où il s'engageait sur une route bordée de pentes escarpées et entourée de fourrés impénétrables.

Le colonel Tourre, trouvant le passage barré par un abatis considérable, partage aussitôt sa troupe en trois petites colonnes, fait mettre pied à terre à la cavalerie, qui combat avec les zouaves, et tous, se frayant un passage à travers les lianes rampant tantôt à terre et tantôt brisant avec leurs sabres-baïonnettes les obstacles qu'ils rencontrent, ils atteignent ainsi la crête avec leur brave colonel. L'ennemi, entouré, cherche en vain à se défendre; bientôt, il est mis en complète déroute avec une perte de 150 hommes.

Ces nouvelles montrent que les dernières bandes qui tiennent la campagne tentent des efforts désespérés. L'armée régulière des juaristes n'existe plus, mais elle a laissé derrière elle des bandes qui trouvent dans le sein des montagnes des repaires où l'on ne peut les atteindre.

Ces attaques, sans importance réelle comme fait de guerre, diminuent, chaque jour, devant l'énergie d'action déployée par nos troupes, qui ne laissent pas à ces derniers guérilleros un seul instant de relâche.

On nous mande d'Algérie que les opérations militaires contre les tribus encore insoumises vont être reprises avec une grande activité.

Le général Yusuf est arrivé à Tadjemout le 23 septembre. Les insurgés que sa colonne refoulait, ont fait le vide devant elle et se sont réfugiés vers le sud.

Le général se rend à Laghouat.

Le général Deligny ne va pas tarder à se remettre en marche. De son côté, le général Périgot, après avoir pris le commandement de la province de Constantine, s'est avancé dans le Zouagha à la tête d'une forte colonne.

Après avoir effectué sans difficulté la réorganisation, devenue nécessaire par l'intervention en France du cheik Bou Akkaz ben Achour, le général s'appretait à quitter cette région pour gagner celle des Bahors, quand, dans la nuit du 25 septembre, un petit nombre de rebelles tirèrent sur le camp français des coups de fusil. Le lendemain, quelques contingents kabyles attaquaient l'arrière-garde de sa colonne qui s'était mise en marche.

dicible émotion, il épiait des yeux et de l'âme chacun des mouvements de l'inconnue, il savourait sa présence avec délices. Quand il la vit s'éloigner en agitant ses rames légères par un mouvement doux et gracieux comme le rythme d'une barcarolle, il fut sur le point de s'écrier:

— Une minute! une seconde encore! par grâce! par charité!

Mais la féérique batelière l'avait aperçu; elle fixait sur lui de grands yeux bleus et profonds comme le ciel, et il n'eut plus la force d'articuler un seul mot. Elle disparut bientôt à travers la passe étroite de l'île, laissant Hermann surpris et charmé.

Un instant s'écoula pendant lequel il se demandait s'il n'avait pas eu une seconde hallucination. Un souffle de l'air lui apporta le bruit décroissant de la petite barque qui s'éloignait. Il ne mit plus en doute la réalité. Il s'élança vers une pointe de l'île d'où l'on découvrait le lac presque en entier, et vit la blanche jeune fille mettre pied à terre dans une habitation riveraine qui appartenait depuis deux années environ au major Ornulf. Il éproua de cette découverte une sorte de chagrin.

— Serait-ce sa fille? se demanda-t-il tristement.

Il connaissait seulement de vue le major, ne l'ayant

rencontré que deux ou trois fois chez le docteur Savaus, mais il le connaissait beaucoup de réputation, et il le méprisait. Il lui était pénible de penser qu'un tel homme fût le père d'une si admirable enfant.

Comme il était encore en observation, une main lui toucha l'épaule; il se retourna, et se trouva en face d'Aurelia, qui lui dit avec un sourire un peu contraint:

— Est-ce que vous vous cachez de moi? Voici plus de dix minutes que je vous cherche.

Hermann secoua ses préoccupations. Il s'excusa de fort bonne grâce de n'être point allé au-devant d'elle, puis il la fit asseoir sur un tertre vert qui s'était naturellement formé au bord de l'eau.

— Que regardiez-vous donc de ce côté? reprit-elle. A coup sûr, vous ne comptiez pas m'y apercevoir, car ma direction était forcément tout opposée. Est-ce que vous admirez d'ici la propriété du major Ornulf? Ah! prenez garde! quand je consens à partager la solitude d'un ami, je ne puis souffrir qu'il soit distrait, ne fût-ce que par un objet inanimé. Je suis un peu jalouse, mon cher cousin, même d'une jolie perspective.

Aurelia s'exprimait d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant. Hermann remuait déjà les lèvres pour lui

parler de la rencontre qu'il avait faite dans l'île. Un secret instinct lui imposa silence sur ce point.

— Je contemplais un reflet de lumière dans le ciel, répondit-il d'un air pensif, ne me faites pas l'honneur de vous en montrer jalouse, ma cousine, il s'est évanoui.

— A la bonne heure! répliqua-t-elle, j'aime mieux cela; désormais ne pensez plus... qu'à moi.

Elle laissa tomber ce dernier mot avec infiniment de grâce et de coquetterie, puis elle déploya tant d'esprit et d'amabilité, que peu à peu Hermann perdit le souvenir de celle qu'il s'était plu un moment à poétiser dans son cœur sous le nom de la belle rameuse aux deux cygnes. Aurelia était vraiment saisissante avec ses cheveux magnifiquement noirs, sa peau blanche et mate, ses yeux longs et veloutés, ses lèvres éclatantes, ses dents perlées, sa taille onduleuse, ses bras de marbre et ses pieds de fée. Elle savait, d'ailleurs, très-habilement faire valoir toutes les perfections de son corps par des attitudes qui en rehaussaient le mérite. Lorsqu'elle vit son cousin sous le charme de ses enchantements, elle se pencha vers lui avec une douce familiarité, et lui dit d'une voix pleine de tendresse et de compassion:

— En vérité, mon ami, votre existence est faite

pour vous plonger dans la mélancolie, pour vous rendre hypocondre, et je ne m'étonne pas que vous soyez toujours si sérieux, si ennuyé. Vous passez votre jeunesse à vous agiter dans le vide, à courir seul de contrée en contrée, à traverser des déserts d'hommes et de choses, puis à revenir vous reposer auprès de vos vieux parents. Est-ce là vivre? Non, mon cher Hermann, c'est végéter. L'activité indispensable à votre âge, c'est celle de l'âme, c'est celle du cœur. L'amour est le grand ressort d'un homme de vingt ans. Aimez, mariez-vous, et vous vous sentirez maître au bonheur, et vous vous raviverez comme une fleur languissante au doux contact d'un rayon de soleil.

— Me marier? dit Hermann d'un air réfléchi, j'y ai déjà songé.

— En vous donnant ce conseil, mon ami, reprit Aurelia, dont les sourcils finement arqués se plissèrent visiblement, je me montre pleine d'abnégation; car, je ne vous le cacherai pas, dusiez-vous en tirer quelque vanité, votre mariage me causera un peu de peine. Oui, je suis accoutumée depuis longtemps à vous voir plus empressé auprès de moi qu'auprès des autres femmes, et je ne me résignerai sans doute pas aisément à perdre les avantages d'une

Le général Périgot fit faire halte aussitôt ; voulant sévèrement punir cette démonstration hostile à nos armes, il lança quatre bataillons contre les Arbaoun, qui avaient pris part à l'attaque. Quinze hommes furent tués.

Le général Périgot, après avoir reçu les hommages des tribus du Babor, s'est dirigé sur Oued Medjedel. Dès qu'il aura atteint ce point, il détachera quelques bataillons chez les Ouled Medjedel et dans les autres tribus des cercles de Massada et d'Aumale, qui se maintiennent en état d'insoumission et occupent les gorges étroites de l'Oued Medjedel.

Ces insurrections partielles ne tarderont pas à être réprimées, et tout fait espérer que la nouvelle démonstration de notre action militaire étouffera les germes de révolte que le fanatisme suscite encore dans quelques tribus.

Le maréchal de Mac-Mahon pourra alors réaliser son programme de conciliation et réunir dans le grand centre des intérêts généraux toute la colonie algérienne.

EXPLOSIONS DE POUDRIÈRES A LONDRES ET A SAINT-PÉTERSBOURG.

On lit dans le *Daily-News* du 1^{er} octobre : Ce matin, à sept heures moins un quart, une explosion épouvantable jetait la terreur dans les environs de Low-Wood Belvedere.

Les deux fabriques de poudre appartenant à M. Hall et fils venaient de sauter, ensevelissant plusieurs victimes sous leurs décombres, tandis que l'horrible secousse produite par cette catastrophe bouleversait les propriétés voisines dans un rayon de sept milles.

A Plumstead et à Woolwich, les fenêtres de plusieurs boutiques se sont ouvertes, avec fracas, comme poussées par une main invisible, et les marchandises ont été jetées pêle-mêle dans la rue. Des scènes impossibles à décrire se succédaient. On voyait, au milieu des rues, des gens secoués violemment vaciller sur leurs jambes, puis tomber.

D'autres, qui se trouvaient encore couchés, se sont trouvés tout-à-coup lancés hors de leur lit. Au premier moment, tout le monde croyait à un tremblement de terre.

Un fort détachement du poste de police de l'arsenal et celui de la ville furent immédiatement dépêchés vers le théâtre de la catastrophe. En arrivant chez MM. Hall et Fils, et après les premiers secours, ils constatèrent que dix-neuf individus avaient été tués ou blessés. Les pertes résultant de cette explosion, y compris la démolition complète des fabriques de poudre avec les fabriques et les bâtiments adjacents, ne monte pas à moins de 100,000 liv. sterl.

On estime la quantité de poudre qui a sauté à environ 30,000 barils. La fumée a été plus

réflective qui me flatte et que j'aime. Cependant l'intérêt que vous m'inspirez est si sincère et si profond, que je saurai maîtriser mon dépit, heureuse de voir que vous êtes passé de l'ombre à l'éclat de la vie dans les bras d'une jeune fille souriante et libre.

Si Aurélie avait pénétré en ce moment au fond de l'âme de son cousin, elle n'eût certainement pas, malgré ses protestations de dévouement, entrevu l'inquiétude et sans irritation que ses paroles répétaient un souvenir, le souvenir d'une ravissante jeune fille de seize à dix-sept ans à peine. Mais ce pâle fantôme s'évanouit de nouveau dans les brumes de l'idéal, et Hermann ne vit plus que sa cousine inclinant son front vers lui, le contemplant avec des regards humides de tendresse qui l'électrifiaient. Il lui prit passionnément les mains et lui dit d'une voix émue et grave :

— Pourquoi ne deviendriez-vous pas ma femme, Aurélie ? Est-ce que vous refuseriez de vous marier ?

Tous les manèges de la jeune veuve, toutes les coquetteries de son esprit, toutes les habiletés de son éloquence, ne tendaient évidemment qu'à amener Hermann à cette ouverture. Comme l'avait dit le doc-

teur Savarus, elle était ruinée et convoitait une nouvelle opulence. Mais elle n'espérait sans doute pas un si prompt succès, car elle en demeura comme étourdie.

En rusée tacticienne qu'elle se piquait d'être, dès qu'elle eut repris l'usage de sa volonté, elle repoussa les avances d'Hermann, craignant, disait-elle, qu'il n'eût cédé à un entraînement passager.

— Vous n'y avez point réfléchi, reprit-elle avec des accents de sirène ; je suis déjà un peu vieille pour vous, car mes vingt-huit ans ne sont que trop bien sonnés ; et puis ma fortune n'est plus guère qu'un amas de débris, elle ne saurait convenablement s'allier à la vôtre ; et puis encore j'ai été si médiocrement heureuse pendant mon premier mariage, que je redoute d'en contracter un second. Laissez donc là, mon ami, cette folle idée, que je suis d'ailleurs bien heureuse de vous avoir inspirée, et donnez à votre cœur ainsi qu'à votre main une meilleure direction.

Elle fit tant et si bien, elle présenta des objections si faciles à réfuter, elle intéressa si adroitement la générosité du jeune homme à vaincre de si touchants scrupules, qu'il tomba bientôt à ses pieds en la suppliant de consentir à une union dans la-

quelle il était sûr de rencontrer toutes les joies du cœur. Aurélie parut hésiter ; puis poussant la ruse jusqu'à sa suprême puissance, elle déclara qu'avant de prendre une décision elle voulait réfléchir pendant quelques jours. Mais en même temps elle serrait la main d'Hermann avec une expressive ardeur.

— Demain, dit-elle en se levant, ou fera chez moi un peu de musique, le soir. J'ai invité quelques personnes ; venez de bonne heure ; je recevrai les autres ; mais je n'attendrai que vous. Après-demain nous reviendrons rêver et causer ici.

Hermann effleura de ses lèvres les doigts divinement modelés de la jeune veuve. Il la reconduisit au point où stationnait une barque dans laquelle attendait une femme de chambre qui servait de batelière.

Lorsque Aurélie fut à quelque distance sur l'eau, elle sourit bizarrement, se tourna vers l'île, et murmura entre ses dents éclatantes de blancheur :

— Merci, cousin ; vous m'avez rendu ma tâche facile... Vous êtes, en vérité, un homme charmant !

(La suite au prochain numéro)

n'ose arrêter sa pensée sur l'énormité plus grande du désastre. Si le brave colonel Elerman n'avait pu parvenir à dominer l'incendie, le village d'Ochta tout entier eût peut-être été détruit.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le journal les *Deux-Mondes*, de Francfort, annonce, que S. M. l'Impératrice Eugénie a changé, au dernier moment, son itinéraire. Partie de Schwalbach, le 3 octobre, à quatre heures, dans sa propre voiture, elle s'est rendue directement à Mayence, où elle a pris le chemin de fer. Sa Majesté a passé la nuit à Manheim. Le lendemain, elle est partie pour Heidelberg, d'où elle se rendra à Bade par l'express ordinaire. Le convoi impérial partira de Wiesbaden, à dix heures, pour être à trois heures à Bade.

Sa Majesté est attendue jeudi à Paris.

— On annonce comme prochaines des nominations dans le haut personnel diplomatique.

D'après les bruits qui circulent, le prince de Talleyrand-Périgord, aujourd'hui ambassadeur de France à Berlin, serait nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg, en remplacement de M. le duc de Montebello.

— Le *Moniteur* publie une circulaire adressée par M. le ministre de l'instruction publique aux recteurs des Facultés de France.

Ce document a pour but d'appeler l'attention des recteurs sur les moyens de généraliser en France le système des lectures et des conférences publiques, qui a été inauguré avec tant de succès, l'hiver dernier, à la Sorbonne.

On ne peut qu'applaudir à cette initiative, qui est un nouveau témoignage de l'esprit libéral et éclairé dont tous les actes de l'administration de M. Duruy portent l'empreinte.

Mettre l'instruction à la portée du peuple et de toutes les classes de la société, pour qui les établissements d'éducation supérieure sont d'un accès difficile, est une mesure intelligente et de nature à exercer une influence heureuse sur la moralité des masses.

— Nous apprenons que l'empereur et l'impératrice de Russie, qui sont en ce moment à Darmstadt, doivent arriver à Nice le 9 de ce mois. Leurs Majestés seront accompagnées par M. de Budberg, l'ambassadeur russe à Paris, et une suite d'environ cinquante personnes.

L'empereur Alexandre doit passer dix jours dans cette résidence.

Chronique Locale.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans vient de faire publier l'avis suivant aux voyageurs :

« Les agents de la Compagnie qui stationnent ou circulent sur le chemin de fer, pour y assurer le service dont ils sont chargés, ont été plusieurs fois grièvement blessés par l'imprudence des voyageurs qui jetaient divers objets de l'intérieur des voitures.

» La Compagnie croit devoir rappeler aux voyageurs que l'article 61 de l'ordonnance du 15 novembre 1864, défend de jeter aucun objet quelconque sur le chemin de fer, et que l'article 21 de la loi du 15 juillet 1845 punit cette contravention d'une amende de seize à trois mille francs, et d'un emprisonnement de trois jours à un mois. »

M. Balthazar Besnard, décédé le 30 septembre à Tours, laisse par testament à la ville de Ligueil, où il est né, la somme de 416,000 fr., dont 400,000 fr. doivent être employés à la fondation d'un hospice dans cette commune.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La *Gazette officielle* de Turin publie un rapport des anciens ministres, accompagnant le décret de convocation du parlement. Ce rapport dit que le gouvernement saisit l'opportunité pour rouvrir des pourparlers sur la question romaine, et il ajoute :

« L'Empereur des Français était toujours désireux de retirer ses troupes, mais il ne croyait pas pouvoir abandonner une puissance qu'il a longtemps protégée. Pour rassurer les sentiments des catholiques, le gouvernement italien ne pouvait que promettre de ne pas attaquer le territoire pontifical et d'empêcher une attaque par les bandes irrégulières du côté de la frontière du royaume. Cette promesse, loyalement donnée et fermement maintenue, ne détruit et n'amointrit pas le droit et les aspirations de la nation ; mais elle confirme la nécessité d'opérer par les seules forces morales pour le triomphe d'une idée nationale.

» Cependant le gouvernement se préoccupait aussi de la question vénitienne. L'Autriche, campée dans la Vénétie, peut devenir une menace dans des éventualités à prévoir. Des considérations militaires firent choisir Florence pour capitale. Cette détermination a facilité la conclusion du traité, parce qu'elle est regardée par la France comme un gage que l'Italie a renoncé à l'emploi des moyens violents envers la papauté. »

Vienne, 5 octobre. — La conférence se réunira demain. La réponse du Danemark est arrivée. Elle est empreinte d'une telle déférence, que l'Autriche peut espérer une prochaine conclusion de la paix.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 1^{er} octobre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Expédition dans les provinces du nord du Mexique. — Chronique musicale. — Les Lilas blancs (nouvelle). — Incendie de Londres. — Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame d'Afrique. — La Clé des champs. — Fête Moharram à Bombay. — Les industries inconnues de Londres (III). — Le monument des frères Van Eyck. — Fac-simile des dessins et croquis d'Eugène Delacroix. — Bulletin bibliographique. — Affaire de Blagnac, près Toulouse.

Gravures : S. Exc. le maréchal Bazaine. — Expédition dans les provinces du nord du Mexique (4 gravures). — La place Saint-Charles, à Turin, dans la soirée du 22 septembre. — Incendie de Gresham-Street, à Londres. — Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame d'Afrique, sur le plateau de la Boudzaréah, près d'Alger. — Fête musulmane Moharram, célébrée à Bombay le 1^{er} jour de la lune de juin ; — Les Tabourets sur la plage ; — Tabourets exposés dans les rues de Bombay. — Monument des frères Van Eyck. — Affaire de Blagnac : attaque de la maison Guimbaud. — Rébus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
 Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M^r CLOUARD, notaire à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, de

RÉCOLTES DE VIGNES

ROUGES ET BLANCHES,

Situées commune de Saint-Cyr-en-Bourg, et dépendant de la succession de M. Roy de la Roche Parnay.

La vente aura lieu le dimanche neuf octobre mil huit cent soixante-quatre, à midi, en la maison qu'occupait le défunt.

On fait savoir qu'en vertu d'une ordonnance rendue sur requête, le trois octobre mil huit cent soixante-quatre, enregistrée, et à la requête de:

- 1° M. Étienne Hersant de la Rougerie, propriétaire, demeurant à l'Île-Bouchard;
- 2° Et M. Théodore de Crozé, propriétaire, demeurant à la Durandière, commune de Montreuil-Bellay.

Il sera procédé, le dimanche 9 octobre 1864, à midi, à Saint-Cyr-en-Bourg, en la maison qu'occupait M. Roy de la Roche Parnay, à la vente aux enchères publiques et par le ministère de M^r Clouard, notaire à Saumur, des récoltes de vignes rouges et blanches, ci-après désignées:

- 1° Sur 3 hectares 52 ares de vignes rouge et blanche, dans le clos de la Maison, commune de Saint-Cyr-en-Bourg;
- 2° Sur deux hectares 20 ares de vigne, dans le clos des Bourgeoises, même commune;
- 3° Sur 44 ares de vigne, dans le clos de la Sablonnière, même commune;
- 4° Sur 27 ares 50 centiares de vigne, dans le clos de la Clottière, même commune;

Lesdites récoltes provenant de la succession de M. Achille-Henri Roy de la Roche Parnay, officier supérieur de cavalerie en retraite, chevalier de St-Louis et de la Légion d'Honneur, décédé à Saint-Cyr-en-Bourg, le 26 septembre 1864.

Cette vente aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur, et au comptant. (447)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE MARTINEAU.

Les créanciers de la faillite du sieur Martineau, marchand à Coron, sont invités à remettre, dans le délai de 20 jours, à M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, leurs titres de créances accompagnés de bordereaux sur timbre indicatifs des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du tribunal.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal le mardi 15 novembre prochain à midi.

Le greffier du Tribunal,
 (448) TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE STELWAGEN

Un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 22 août dernier, enregistré, déclare closes les opérations de la faillite du sieur Philippe Stelwagen, négociant à Saumur et déclare le failli inexorable.

Le greffier du Tribunal,
 (449) TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DUBOIS.

Un jugement du tribunal de commerce de Saumur en date du 22 août dernier, enregistré, déclare closes les opérations de la faillite du sieur Dubois, ancien boulanger, demeurant à Saumur, et déclare le failli inexorable.

Le greffier du Tribunal,
 (450) TH. BUSSON.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au Château de Brézé,

Le dimanche 6 novembre 1864, à deux heures après-midi,

BEAUX CHÊNES

PEUPLIERS

ET BOUILLARDS

Dépendant de la terre de Brézé, Et les coupes de

BOIS - TAILLIS

CI-APRÈS DÉSIGNÉES :

1° La petite coupe d'Asnières, contenant 5 hectares 33 ares 60 centiares.

2° La coupe du Pelvneau, contenant 19 hectares 44 ares 74 centiares.

3° La coupe de Lardillon, contenant 10 hectares 95 ares 24 centiares.

4° La coupe des Friches-à-Prieu, contenant 8 hectares 48 ares 65 centiares.

5° Cent quatre-vingts pieds de Chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe du bois des Loges.

6° Cent vingt-huit pieds de Bouillards et Peupliers, situés proche la ferme d'Asnières, numérotés et marqués au chiffre D. B.

7° Cent douze pieds de Chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe des Rias-ses.

8° Cinquante-six pieds de Chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la petite coupe des Taillis.

9° Quatre-vingts pieds de Peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés proche la ferme de la Rivière.

Toutes ces différentes ventes sont situées commune de Brézé, excepté la coupe du Pelvneau, qui est sur la commune de Saix.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter le jour de la vente, à M. Volland, régisseur.

Étude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le lundi 10 octobre 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison de feu M. le docteur Majesté, à Saumur, rue Beaurepaire, n° 11, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Ameublement de salon, glaces, pendules, candélabres, flambeaux, guéridons, consoles, belles gravures, étagères, fauteuils, chauffeuses, tables de jeu et à ouvrage, commodes, secrétaires, tables de toilette, cave à liqueurs, tables et buffet de salle à manger, bureaux, lits, couettes, matelas, rideaux, etc., porcelaine, cristaux, bons vins rouge et blanc, vins étrangers, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Étude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES.

Samedi, 8 octobre 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri Plé, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange à Saumur, à la vente d'un bon cheval (8 ans) au gendarme Tételin, de la brigade de Doué.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON et 1 hectare 14 ares de terre, à la Brèche-Pitot, commune de Villebernier.

S'adresser audit notaire. (425)

Étude de M^r LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON, à Saumur, rue du Temple, n° 28. Une remise et écurie dépendent de la maison.

S'adresser à M^r LAUMONIER, notaire. (443)

Étude de M^r CHAPIN, notaire à Angers.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une PROPRIÉTÉ de produit et d'agrément, située dans le département de Maine-et-Loire, à 10 kilomètres environ d'une station principale de chemin de fer, consistant en maison de maître, bâtiments de service, vastes prairies, bois-taillis, et quatre fermes.

Belle chasse. S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, audit M^r CHAPIN, notaire. (444)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

En totalité ou par parties,

Une MAISON, située à l'angle de la rue Royale et de la rue de la Visitation, occupée par M. Volant, revendeur.

S'adresser à M. ROUSTEAUX-PICHON, rue des Capucins. (459)

AU GAGNE-PETIT.

A LA PETITE MARIE-LOUISE

DE SAUMUR,

Rue Saint-Nicolas, n° 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Léu III, ancien ouvrier de M^r Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur,

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

SAVOIR :

- Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.
- Montres ordinaires, à . . . 1 50
- Grands ressorts 2 »
- Repassage des montres cylindre 3 »
- Et pendules de cheminées. 5 »
- Le tout avec garantie de deux ans.

M^r AUBERT, notaire à Baugé, demande un PRINCIPAL CLERC. (454)

ON DEMANDE un emploi, dans une maison de commerce, pour la comptabilité ou la vente. On peut donner également des leçons de français et de latin.

S'adresser au bureau du journal.

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,

JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,

SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE :

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs. Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco : Les deux premières années. 8 francs. La troisième 5 — Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

ÉCHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. Jossé, éditeur, 8, rue Cassette, Paris.

Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE, LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. EVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio. La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'*Histoires et de Nouvelles*, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8° à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 4 OCTOBRE.			BOURSE DU 5 OCTOBRE.			
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 45	»	»	»	65 55	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	92 10	»	»	»	92	»	»
Obligations du Trésor.	435	»	»	»	436 25	1	25
Banque de France.	3425	15	»	»	3420	»	5
Crédit Foncier (estamp.).	1200	»	»	»	1185	»	15
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	735	»	»	»	735	»	»
Crédit industriel.	755	»	»	»	755	»	»
Crédit Mobilier.	975	»	»	10	983 75	8	75
Comptoir d'esc. de Paris.	975	»	»	2 50	977 50	2	50
Orléans (estampillé).	867 50	»	»	2 50	867 50	»	»
Orléans, nouveau.	775	5	»	»	772 50	»	2 50
Nord (actions anciennes).	982 50	»	»	2 50	987 50	5	»
Est.	495	»	»	5	493 75	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	908 75	»	»	6 25	908 75	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»	»
Midi.	620	»	»	2 50	620	»	»
Ouest.	515	»	»	3 75	513 75	»	1 25
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1657 50	2	50	»	1660	2	50
Canal de Suez.	456 25	6	25	»	455	»	1 25
Transatlantiques.	537 50	»	»	1 25	»	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	66 80	»	»	20	66 90	»	10
Autrichiens.	445	»	»	»	442 50	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	525	»	»	1 25	527 50	2	50
Victor-Emmanuel.	345	»	»	2 50	342 50	»	2 50
Russes.	»	»	»	»	»	»	»
Romains.	330	»	»	5	330	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	592 50	»	»	8 75	597 50	5	»
Saragosse.	483 75	»	»	»	475	»	8 75
Séville-Xérés-Séville.	450	»	»	5	440	»	10
Portugais.	297 50	»	»	2 50	296 25	»	1 25
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.							
Nord.	305	»	»	»	305	»	»
Orléans.	293 75	»	»	»	292 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	»	»	»	292 50	»	»
Ouest.	286 25	»	»	»	283 75	»	»
Midi.	285	»	»	»	283 75	»	»
Est.	290	»	»	»	290	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.